

Le Partenariat Azerbaïdjanais-Français: de nouveaux objectifs pour une nouvelle étape

L'année 2017 a été marquée par une étape importante dans le développement des relations entre l'Azerbaïdjan et la France. Cette année, nous avons célébré le 25^{ème} anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques, qui ont atteint un haut niveau de coopération et qui s'étendent aujourd'hui des profondeurs de la mer Caspienne jusqu'aux activités spatiales. Mais maintenant, en résumant brièvement les résultats obtenus de l'année, je souhaiterais m'attarder moins sur toutes ces réalisations que sur la façon dont nous voyons les perspectives.

L'intérêt des deux pays pour le développement ultérieur des relations bilatérales est majeur. Dans le domaine économique, nos pays sont liés par un large éventail de partenariats et de projets. Je noterai seulement que l'Azerbaïdjan est le premier partenaire commercial de la France dans la région, les produits de plus de 800 entreprises françaises ont été exportés vers l'Azerbaïdjan en 2015-2017. Les projets avec de grandes sociétés telles que Total, Alstom, Suez, Cifal, Thales et les autres sont en cours de discussions.

Nous sommes prêts à offrir de nouvelles opportunités aux entreprises françaises, notamment, utiliser au maximum les capacités logistiques de l'Azerbaïdjan, qui joue un rôle de pont entre le Nord et le Sud, l'Europe et l'Asie. Le couloir ferroviaire Bakou-Tbilissi-Kars, récemment mis en exploitation, ouvre de grandes perspectives pour les pays européens, y compris la France, pour



L'Ambassade de l'Azerbaïdjan en France

le développement des relations commerciales avec les régions d'Asie Centrale et de la Chine. Les sociétés françaises peuvent également bénéficier de certains avantages dans les zones franches de Bakou pour y placer la production et la distribution de leurs produits vers l'Azerbaïdjan et les pays voisins.

A cet égard, je voudrais attirer l'attention des hommes d'affaires français sur le fait qu'en Azerbaïdjan se développe la création d'une nouvelle économie non-pétrolière qui représente déjà 62 % du PIB. Actuellement, nous développons précisément les secteurs de l'économie dans lesquels les entreprises françaises ont à la fois expertise et expérience. C'est une très bonne base pour le développement de la coopération commerciale, économique et d'investissements avec la France. Le secteur financier est très prometteur. L'Azerbaïdjan a déjà investi plus de 2.4 milliards de dollars sur le marché financier français et pourrait relever cette barre si les conditions créées sont favorables.

A ce sujet, les efforts de l'Azerbaïdjan pour construire une nouvelle économie ont été très appréciés dans le dernier rapport de la Banque Mondiale sur «*Doing Business 2018: Réformer pour créer des emplois*» qui a éva-

lué le niveau des réglementations favorables et défavorables à l'activité des affaires ainsi que la protection des droits de propriété de 190 économies mondiales. L'Azerbaïdjan a consolidé sa place dans le classement et selon plusieurs indicateurs, il devance plusieurs pays développés du monde, y compris la France. Au plan de «la protection des investisseurs minoritaires», l'Azerbaïdjan s'est classé au 10^{ème} et 18^{ème} rang pour «la création d'entreprises».

Je tiens à noter encore une orientation plus prometteuse de notre coopération. L'Azerbaïdjan participe activement au processus d'assistance réelle aux pays en voie de développement d'Asie et d'Afrique afin d'épauler leur croissance durable dans les domaines économique social. Nous aidons à former les cadres pour leur économie, le domaine public, des cadres de santé, des formateurs et dans d'autres sphères d'activité. A titre d'exemple, je voudrais souligner notre rôle dans le financement des opérations médicales pour les catégories les plus pauvres des pays d'Afrique centrale et tropicale. De 2009 à 2016 l'Azerbaïdjan et la Banque Islamique de Développement ont financé une campagne de chirurgie oculaire qui a permis de rendre la vue à 56 000



Africains. Cette région est fortement influencée par la France, et nous pourrions réfléchir à d'éventuels projets économiques conjoints dans ces pays.

En d'autres termes, il est nécessaire pour les entreprises françaises de prendre en compte les nouvelles tendances de l'économie azerbaïdjanaise, de passer hardiment à la coopération dans de nouveaux secteurs et industries. C'est le seul moyen de surmonter la tendance négative à la réduction des échanges et des in-

vestissements qui s'est manifestée dans nos relations. Je me permets de vous rappeler qu'en 2016 le volume des échanges réciproques de commerce a diminué de 20% par rapport à 2015, et en 2017 cet indicateur sera très probablement encore plus bas. La France est tombée à la 14^{ème} place dans la liste des principaux exportateurs vers l'Azerbaïdjan, la part de sa production sur notre marché aujourd'hui ne dépasse pas 2%. Ces chiffres ne correspondent ni aux capacités des entreprises françaises, ni aux demandes de l'économie azerbaïdjanaise.

Dans le domaine de l'éducation, je veux mettre l'accent sur l'ouverture de l'UFAZ, fruit d'un partenariat efficace entre les ministères de l'éducation français et Azerbaïdjanais, notamment de l'Université de Strasbourg. Dans trois ans, les 4 facultés de cette université accueilleront 600 étudiants qui recevront un diplôme de l'Université de Strasbourg, l'un des principaux pôles scientifiques en France. Je suis certain que l'UFAZ deviendra un centre éducatif innovant et influent qui permettra de diffuser les standards de la formation



Le logo de l'Université franco-azerbaïdjanaise de Bakou



Le lycée français de Bakou

française non seulement en Azerbaïdjan, mais aussi dans toute la région. Il est important de noter qu'il s'agit d'une université nouvelle génération. Son cursus est conçu pour fournir une formation pluridisciplinaire qui mêle éducation, science et économie, ce qui crée des opportunités supplémentaires pour les entreprises françaises en Azerbaïdjan.

Sur le plan politique, nous comprenons clairement qu'il est nécessaire de poursuivre le dialogue et la coopération sur les questions les plus urgentes de l'agenda international et régional. A Paris, le caractère indépendant et multi-vectorel de la politique étrangère de l'Azerbaïdjan est très apprécié, singulièrement ses relations équilibrées avec les principaux acteurs mondiaux et son rôle stabilisant dans l'ensemble de la région.

L'Azerbaïdjan est un modèle d'Etat musulman laïc, basé sur la diversité et la tolérance, l'interaction des cultures et des religions, les réformes économiques et la stabilité sociopolitique. Ces choix sont le meilleur rempart dressé contre le terrorisme et l'extrémisme, le fanatisme et le radicalisme. Je trouve que si notre priorité commune est la sécurité et la stabilité dans la région, c'est ce modèle qui mérite attention et soutien.

Il est très important pour nous de travailler avec la France dans le domaine de l'intégration européenne de l'Azerbaïdjan. Notre orientation pro-européenne est naturelle et traditionnelle. Je rappelle que l'orien-

tation vers l'Europe et les valeurs européennes ont été et sont toujours le socle de la politique intérieure et extérieure de la première République d'Azerbaïdjan, proclamée en mai 1918 - la Première République Parlementaire d'Orient, dont nous célébrerons le centenaire l'année prochaine.

Nous sommes reconnaissants à Paris pour sa position constructive et sa contribution importante au succès du sommet du partenariat oriental tenu à Bruxelles le 24 novembre. Dans la déclaration finale du sommet a été réaffirmé le soutien à l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Azerbaïdjan, ont été notés les progrès accomplis dans les travaux sur nouvel accord entre l'UE et l'Azerbaïdjan. L'intégration européenne est un élément important de la stratégie de l'équilibre de la politique étrangère de notre pays qui se trouve dans





L'Azerbaïdjan a l'intention de s'inspirer de l'expérience française pour moderniser en profondeur ses chemins de fer; entre autres, il achète des matériels modernes français

les conditions géopolitiques difficiles. La base des réformes suivantes dans les domaines politique, économique et social est d'améliorer la qualité et le niveau de vie des citoyens azerbaïdjanais, et à terme de le hisser au niveau du standard européen. Et nous comptons d'ailleurs sur le soutien actif de la France, un de nos principaux partenaires politiques et commerciaux dans l'UE, sur ce chemin.

Egalement, il faut noter que l'orientation pro-européenne de Bakou est importante pour notre pays, mais aussi pour l'UE elle-même. L'Azerbaïdjan est un pays musulman laïc, un pont actif de dialogue et de coopération entre l'Europe et l'Asie, l'Europe et le monde de l'Islam. C'est un facteur de stabilité et de sécurité pour toute la région, en proie au feu du fanatisme religieux et de l'extrémisme. C'est également un facteur de développement, car Bakou initie et met en œuvre de façon très concrète des projets qui relient aujourd'hui les continents et créent des milliers d'emplois dans les pays d'Asie, du Caucase et d'Europe.

Bien sûr, la principale priorité pour nous est le règlement rapide du conflit arméno-azerbaïdjanais, et dans ce processus, nous attendons avec impatience un rôle



actif et proactif de Paris. Malheureusement, jusqu'à présent, les efforts du Groupe de Minsk de l'OSCE dans ce domaine ne justifient pas l'optimisme. Malgré les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU adoptées en 1993 et les nombreuses décisions prises par les principales organisations internationales, les territoires azerbaïdjanais demeurent toujours sous l'occupation des forces armées arméniennes. Conformément à leur mandat daté du 23 mars 1993, les co-présidents devraient être guidés dans leurs activités par les principes et normes de

l'OSCE, la Charte de l'ONU et les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU adoptées en 1993. Ce sont:

- le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République d'Azerbaïdjan dans le cadre de ses frontières reconnues internationalement;
- le retrait immédiat, inconditionnel et complet des troupes arméniennes de tous les territoires occupés de l'Azerbaïdjan;
- le droit inaliénable de la population expulsée des territoires occupés de l'Azerbaïdjan à retourner dans leurs maisons natales;
- la détermination du statut définitif du Haut-Karabakh dans la République d'Azerbaïdjan avec l'assurance de l'égalité du droit à la sécurité et au développement de ses communautés arméniennes et azerbaïdjanaises.

Par conséquent, nous attendons une participation plus proactive de la France dans le processus de paix, un rôle actif de la coprésidence française dans les travaux du Groupe de Minsk de l'OSCE.

En ce qui concerne le droit des nations à l'autodétermination, je constate que le droit international ne permet pas que ce principe soit utilisé pour violer l'unité et l'intégrité territoriale des États souverains. En outre, la mise en œuvre de ce principe est incompatible avec la déportation et le nettoyage ethnique. A ce propos, je voudrais rappeler que la partie arménienne n'a commencé à parler de ce principe qu'après 1987-1988, au moment où 250 000 Azerbaïdjanais qui vivaient dans leurs foyers ancestraux en Arménie ont été expulsés de ce pays. Après cela, au cours des années 1992-1993, les forces armées arméniennes ont chassé 45 000 Azerbaïdjanais du Haut-Karabakh, soit 24% de la population de cette région azerbaïdjanaise, et plus de 700 000 Azerbaïdjanais des 7 régions adjacentes du Haut-Karabakh. Par conséquent, je trouve que le principe du droit des peuples à l'autodétermination intéresse peu l'Arménie. Elle instrumentalise ce principe pour justifier son agression et l'occupation des territoires azerbaïdjanais.

Aujourd'hui, plus de 20 millions d'Azerbaïdjanais vivent en tant que communauté constituée en Iran, approximativement 200 mille en Géorgie, plus d'un million en Russie et plus de 2 millions en Turquie. Cela signifie-t-il que nous devrions exiger la création du «Grand Azerbaïdjan» et redessiner les frontières de ces pays au motif que ces Azerbaïdjanais peuvent revendiquer le «droit des peuples à l'autodétermination»? Je trouve que non.



Un règlement juste de ce conflit sur la base du respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des États créera les conditions d'un développement durable de la région du Caucase du Sud et d'une large coopération régionale. Non seulement les pays de la région, mais aussi nos partenaires européens, y compris la France, peuvent en profiter.

L'année prochaine nous fêterons le centenaire de la 1^{ère} République d'Azerbaïdjan. Proclamée le 28 mai 1918, elle marquera à jamais l'histoire ayant été la 1^{ère} République laïque et démocratique du monde musulman. Preuve de ses ambitions, cette République a accordé, en Juillet 1919, le droit de vote aux femmes pour la première fois en Orient et bien avant de nombreux pays européens.

Par ailleurs, cette 1^{ère} République azerbaïdjanaise a été inspirée par les idées libérales françaises, sa reconnaissance internationale est venue également de la France. Le président du parlement également chef de la délégation de paix de la République d'Azerbaïdjan, Alimardan-bey Topchubashev et ses membres y ont même été enterrés. En d'autres termes, cette date lie étroitement nos deux pays. Nous serions très honorés que ce centenaire soit marqué dignement en France.

Nos pays diffèrent considérablement en termes de taille, de rôle dans la politique et l'économie mondiales. Ils comportent cependant des caractéristiques communes. Les identités azerbaïdjanaise et française s'appuient sur la diversité, le dialogue des cultures et la tolérance, la synthèse des traditions et le modernisme. Nos sociétés sont multiculturelles, elles sont ouvertes à l'interaction et à la coopération, aux échanges des idées et des connaissances. Les hommes d'affaires, les politiques et les diplomates n'ont besoin que d'utiliser avec compétence ces avantages que l'Histoire nous a offerts. ✨